

Lutte collective chenilles processionnaires du pin : vous vous êtes inscrit pour la campagne 2020

Vous vous êtes inscrit sur notre site internet pour bénéficier d'une intervention contre les chenilles processionnaires du pin à votre domicile, dans le cadre de la lutte collective organisée par Polleniz.

Le traitement se fait par pulvérisation de Bacille de Thuringe, depuis le sol, à l'aide d'une turbine ou d'un pulvérisateur hyperbare. Il s'agit d'une lutte biologique, la matière active est sans danger pour les personnes, les animaux et l'environnement. Elle ne détruit que les chenilles quand elles l'ingèrent en même temps que le feuillage.

Lors de la pulvérisation des arbres, un dépôt de produit non toxique peut avoir lieu sous, et à proximité des zones traitées, ainsi que la dispersion de poils urticants, ce qui pourrait occasionner des réactions allergiques en cas d'exposition. Aussi, afin que l'intervention puisse avoir lieu, il faut impérativement :

- Bâcher votre piscine ou couvrir tout point d'eau
- Si vos animaux vivent à l'extérieur, retirer niche et gamelles
- Ranger ou bâcher les jeux d'enfants (toboggan, cabane, jouets en plastique...)
- Protéger ou ranger le mobilier de jardin (parasol, chaise, table, tapis, chaise-longue...)
- Vous tenir à l'écart des zones traitées lors de l'intervention, et ne pas y pénétrer dans les 6 heures qui suivent.

Si toutes ces précautions ne sont pas prises, l'intervention du technicien ne pourra avoir lieu.

Afin de suivre le cycle de développement des chenilles, les traitements se dérouleront entre septembre et janvier.

Vous serez prévenu(e), par courriel, courrier postal ou SMS des dates prévisionnelles d'intervention la semaine qui précède. Vous pouvez également suivre le planning hebdomadaire des interventions sur www.polleniz.fr

Votre présence lors du passage de notre agent n'est pas impérative, vous devrez dans ce cas laisser votre propriété accessible.

À l'issue de notre intervention, un avis de passage vous sera remis ou, en cas d'absence, déposé dans votre boîte à lettres. Si le traitement n'a pas pu être réalisé, l'avis de passage en précisera la raison.

Vous n'avez rien à régler au technicien, la facture vous sera adressée ultérieurement. Vous pourrez régler par chèque ou paiement en ligne.



Les tarifs 2020

Forfait pour 1 à 5 arbres traités	79,5 €
Forfait pour 6 à 10 arbres traités	115 €
Forfait pour 11 à 15 arbres traités	151 €
Forfait pour 16 à 20 arbres traités	201 €
Forfait pour 21 à 25 arbres traités	251 €
Forfait pour 26 à 30 arbres traités	301 €
Forfait pour 31 à 35 arbres traités	351 €
Forfait pour 36 à 40 arbres traités	401 €
Forfait pour 41 à 45 arbres traités	451 €
Forfait pour 46 à 50 arbres traités	500 €

Pour plus d'information sur la lutte collective chenille processionnaire du pin en Pays de la Loire, et les méthodes alternatives de lutte, rendez-vous sur www.polleniz.fr